

Le mensuel de Saint-Valère

C'est notre affaire

Volume 26, n° 260 • novembre 2012



MUNICIPALITÉ
Saint-Valère

RECHERCHE

LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE PERSONNE
POUR LE DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES DU
CENTRE ADMINISTRATIF

Nous sommes à la recherche d'une personne
pour effectuer le déneigement des entrées du
centre administratif sur les heures d'ouvertures
de bureau et de la bibliothèque.



Infos

contacter le bureau municipal au
2, rue du Parc 819 353-3450

ou

stvalere@msvalere.qc.ca

au plus tard le lundi 26 novembre 2012

Collecte des bacs

Changements à l'horaire
pour la période des Fêtes.

Semaine débutant
le 23 décembre 2012
(semaine de Noël)

La collecte des bacs de **DÉCHETS** faite
le **mardi** sera repoussée au **vendredi 28**
décembre 2012.

Semaine débutant le 30 décembre 2012
(semaine du Jour de l'An)

La collecte des bacs de **RÉCUPÉRATION**
faite le **mardi** sera repoussée au **vendredi 4**
janvier 2013.





MUNICIPALITÉ

Saint-Valère

Ce journal est rendu possible grâce
à la Caisse Populaire et
à la Municipalité de St-Valère.



Desjardins
Caisse des Bois-Francis

SOMMAIRE

Mot du maire	3
Infos municipales	4-5-6
Bibliothèque	7-8
Rapport du maire	9-10-11
AFEAS	12
FADOQ	13
Fête de Noël	13
Panier de Noël	15
Bazar	16
MFC	17
Sécurité publique	18-19

AGENDA

Les prochaines dates de tombée
pour recevoir les articles sont :

28 novembre 2012

3 janvier 2013

Prenez note qu'après ces dates
AUCUN article ne sera accepté.
Un gros **MERCI** aux organismes
qui ont remis leurs articles à la date de tombée.

Les textes doivent être rédigés sur traitement
de textes (Word) et envoyer par courriel
à stvalere@mvalere.qc.ca seulement

**Pour réserver votre publicité
contacter le 819 353-3450**

COMMENTAIRES

Vos commentaires et suggestions sont importants
pour l'amélioration de notre journal.
stvalere@mvalere.qc.ca

Infographie et impression du journal par :



Les Impressions Multi Rapides

6, rue de l'Aqueduc, local 1
Victoriaville QC G6P 1L5

Tél. : 819 604-4525
Télééc. : 819 604-4526

TRANSPORT MICHEL NADEAU
TERRE • SABLE • GRAVIER

51, ROUTE 161
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : (819) 758-0033
Cellulaire : (819) 740-9933

Le mot du maire



Chères citoyennes et chers citoyens,

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal, qui avait lieu le 5 novembre 2012, il a été adopté un règlement modifiant le règlement de zonage actuel concernant les superficies autorisés pour les agrandissements de bâtiments bénéficiant de droits acquis puisque construits avant l'entrée en vigueur des règlements municipaux en 1989.

Le Conseil municipal a procédé à la nomination des délégués sur les différents comités de la municipalité, soit : Messieurs Yannick Trépanier et Yvon Martel sur le Comité des Loisirs; Monsieur Réal Boissonneault au Comité d'Embellissement; Messieurs Louis Hébert, Claude Bourassa, Réal Boissonneault et André Normand au Comité de Voirie et machinerie et Monsieur Yannick Trépanier à la Bibliothèque. Le conseil a une fois de plus confié le rôle de répondante de la bibliothèque à Madame Hélène Provencher pour l'année 2013.

Nous avons contribué pour un montant de 150,00 \$ au Comité de Noël du partage afin d'apporter un peu de douceur et de réconfort aux familles démunies de notre communauté. Nous invitons la population à se montrer généreux en déposant vos dons dans les paniers placés pour l'occasion aux différents

endroits : Caisse Populaire, Bibliothèque municipale, École Cœur Immaculé ainsi qu'à l'église. Un montant de 3 702,00 \$ pour l'année 2012 a également été accordé à l'organisme Rouli-Bus afin d'aider le transport des personnes ayant une mobilité réduite.

Nous demeurons disponibles pour toutes questions ou commentaires. N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil ou le personnel municipal.

Monsieur le conseiller Réal Boissonneault a été nommé maire suppléant pour une période d'un an lorsque le maire doit s'absenter pour une réunion du Conseil des maires de la M.R.C. d'Arthabaska.

Le maire,
Louis Hébert



Clinique D'Orthothérapie Lucie Martel

Membre

monréseau+

Orthothérapie

Massothérapie, Kinésithérapie

Drainage lymphatique, Massage femmes enceintes

Pour rendez-vous

Tél. : 819 350-9852

278, Rang 11, St-Valère QC. G0P 1M0

Reçu d'assurance



R.B.Q.: 8318-4994-01



**SCIAGE DE BÉTON
BERGERON**

Forage et Sciage de béton au diamant

François Bergeron

455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707



julie bergeron • notaire

108, rue Olivier, bureau 203, Victoriaville (Québec) G6P 6V6

☎ 819.752.3000

☎ 819.758.2822

jbergeron@notarius.net

INFOS MUNICIPALES

BUREAU MUNICIPAL

2, rue du Parc, Saint-Valère

Tél. : 819 353-3450 • Téléc. : 819 353-3459

courriel : stvalere@msvalere.qc.ca

Heure d'ouverture : Bureau municipal
Fermé de midi à 13 h 00

Lundi 9 h 00 à 17 h 00

Mardi 9 h 00 à 17 h 00

Mercredi 9 h 00 à 17 h 00

Jeudi 9 h 00 à 16 h 00

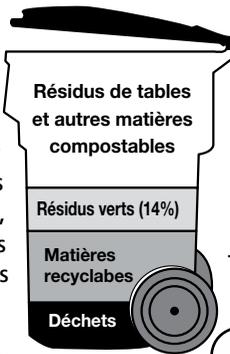
Vendredi 9 h 00 à Midi

LE COMPOSTAGE EN HIVER

Ne rangez par votre bac brun trop loin car il pourra vous servir tout au long de l'hiver.

En effet, malgré la fin des collectes régulières en novembre, (référez-vous à votre calendrier), votre bac brun vous sera encore utile. Ce dernier ne sert pas seulement à mettre des résidus verts (rognures de gazon, feuilles mortes, résidus de jardin), mais également les résidus de cuisine et les restants de table.

Il est important de mentionner que les matières compostables générées dans nos maisons, excluant les résidus verts, représentent près de la moitié (47 %) de ce qu'on retrouve dans le bac gris en l'absence d'une troisième voie de collecte. Il est alors souhaitable de transférer celles-ci dans le bac brun dont le volume est suffisant pour accumuler plusieurs mois de résidus de cuisine. De plus, une collecte du bac brun est prévue en décembre pour s'assurer que vous aurez tout l'espace requis pour les longs mois d'hiver.



Nous vous conseillons de mettre un carton ou une couche de papier journal au fond de votre bac pour empêcher que les matières ne restent prises dans le grillage de fond lorsqu'elles gèleront. Pour une précaution supplémentaire, vous pouvez également mettre un grand sac de papier pour les feuilles mortes à l'intérieur de votre bac brun pour éviter que le contenu colle aux parois.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Jutras

• SEMENCE • CÉRÉALE
• SOYA • MAÏS

Marcel Normand
REPRÉSENTANT

60, rang 10
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Cellulaire 819-795-9877
Téléphone 819-353-2877

AGRO
CENTRE
VINISOL INC.



Garage Jean-Marc Boilard

PEINTURE - DÉBOSELAGE
Vente d'auto & pièces usagées
Tél.: 758-0063 Rés.: 357-2047
16, route 161, St-Valère Qc G0P 1M0

Jean-Marc Martin

M.V.

ELECTRICIEN

Installation & Réparation
Estimation gratuite

Marc Veilleux (819) 752-4912

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Veillez prendre note que tous les mois une assemblée publique est prévue afin d'assurer la transparence dans les décisions des membres du Conseil municipal. La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 3 décembre 2012 à 20h00, au complexe municipal.

Voici les dates des assemblées de Conseil pour l'année 2013, qui se tiendront généralement le premier lundi du mois (sauf exception) et qui débiteront à 20 h 00 :

14 janvier 2013	6 mai 2013	9 septembre 2013
4 février 2013	3 juin 2013	7 octobre 2013
4 mars 2013	8 juillet 2013	4 novembre 2013
8 avril 2013	5 août 2013	2 décembre 2013

Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Jutras

Voici l'horaire de
l'inspectrice adjointe.

**Informations
et émissions de permis**

Lundi	9 h 00 à 16 h 30
Mardi	9 h 00 à 16 h 30
Jeudi	9 h 00 à 16 h 00



Chambre
des
communes

**André Bellavance**

Député de Richmond-Arthabaska
Bloc Québécois



Bureau 442
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613 995-1554
Télé. : 613 995-2026

32, Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5
Tél. : 819 751-1375
Télé. : 819 751-5517
Sans frais : 1 877 751-1375

bellaa1@parl.qc.ca • www.andrebellavance.qc.ca

Érable Rouge



www.erablerouge.com

3324, route 161, St-Valère

Réservation pour vos réceptions **819 353-1616**



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 322-2012

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 1^{er} octobre 2012 la Municipalité de Saint-Valère a adopté le règlement intitulé «Règlement numéro 322-2012 amendant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Valère» et que ce règlement entre en vigueur ce 18 octobre 2012, jour de sa publication.

Ce règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- De mettre à jour les affectations et ajouter des nouvelles dispositions à la suite de l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement 246 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la M.R.C. d'Arthabaska, deuxième génération ;

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 323-2012

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 1^{er} octobre 2012 la Municipalité de Saint-Valère a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 323-2012 amendant le règlement de zonage numéro 120 1989 de la Municipalité de Saint-Valère » et que ce règlement entre en vigueur ce 18 octobre 2012, jour de sa publication.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'ajouter des nouvelles dispositions à la suite de l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement 246 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC, deuxième génération concernant l'usage résidentiel en milieu agricole ;
- d'ajouter des dispositions correspondant aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en zone agricole ;

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 324-2012

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 1^{er} octobre 2012 la Municipalité de Saint-Valère a adopté le règlement intitulé «Règlement numéro 324-2012 amendant le règlement de lotissement numéro 121-89 de la Municipalité de Saint-Valère» et que ce règlement entre en vigueur ce 18 octobre 2012, jour de sa publication.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- d'ajouter des dispositions concernant le morcellement interdit dans les zones 54 Ra/a et 56 Ra/a à la suite de l'adoption par la M.R.C. d'Arthabaska du règlement 246 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC, deuxième génération ;

Avis est également donné que chaque règlement est disponible pour consultation au bureau Municipal soit le 2, rue du Parc à Saint-Valère.

Donné à Saint-Valère, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2012.

Le Directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Jutras

Bibliothèque municipale*La lecture, c'est la clé de l'aventure*

2A, RUE DU PARC, SAINT-VALÈRE • Tél. : 819 353-3464. Si occupé, laissez le message sur la boîte vocale.
 Fax : 819 353-3465 • Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca

LE LUNDI, LE MARDI ET LE MERCREDI DE 14 h 00 À 16 h 00 ET DE 18 h 30 À 20 h 30

***Nous vous invitons à venir visiter le site Web de la Municipalité www.msvalere.qc.ca
 et vous aurez le lien de votre Bibliothèque Municipale, bienvenue chez-vous.***

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

Dorénavant, veuillez bien vérifier vos dates de retour, car tous les retards seront facturés SANS EXCEPTION. Les frais pour une journée de retard passent de 0,03 \$ à 0,05 \$ par livre, selon le règlement # 326-2012. Merci de rapporter vos livres ou de téléphoner pour renouveler.

Comité de vernissage de Saint-Valère

Vous êtes invité(e)s au vernissage de M^{me} Rosie Bellemare, artiste peintre, et M^{me} Nicole Lamirande. Elles vont exposées leurs peintures :

Quand : Vendredi le 25 janvier 2013

Où : Au Complexe Municipal de Saint-Valère, 2, rue du Parc

Heure : À 20 heures

Nous vous attendons en grand nombres pour cette soirée. Merci de venir voir les œuvres de nos deux artistes.

Les toiles seront exposées jusqu'au début de mars 2013.

Vous pourrez venir sur les voir sur les heures d'ouverture de la Biblio Municipale (voir plus haut).

Responsables du comité de vernissage

Hélène Provencher

Carole Potvin

Le thème du mois : **Novembre** : Animaux

Concours du mois : Novembre : Concours de Noël.

Tirage le 19 décembre. De nombreux prix seront tirés, venez remplir votre coupon !



IDEAL
CARGO

Yves Bergeron
Président

**Fabricant de
remorques**

2245, Route 161
St-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél. 819-353-3350
Télé. 819-353-3359

info@idealtrailer.com
www.remorqueideal.com





SÉRIE	TITRE	AUTEUR
Romans adulte :		
Série : BEYONDERS	Un mondes sans héros (vol.1) La naissance d'une rébellion (vol.2)	Brandon Mull Brandon Mull
Série : La loi des neuf	La loi des neuf <i>(Par l'auteur de L'épée de vérité)</i>	Terry Goudkind
Série : Félicité	Le salaire du péché vol.3 Une place à prendre Les délaissées La dernière semaine de mai	Jean-Pierre Charland J.K. Rowling Denis Monette Christian Tétreault
Documentaires :		
Série : Psychologie	Enfant automate ou enfant autonome, La famille et les parents d'aujourd'hui	Diane Daniel Nathalie Parent
Série : Sociologie	L'ombre portée, l'individualité à l'épreuve de la dépression. Lettres à un jeune politicien	Marcelo Otero Lucien Bouchard
Romans jeunesse :		
Série : Journal d'un dégonflé	La vérité toute moche (vol.5)	Jeff Kenny
Série : Namasté	Survivre (vol.13)	Maxime Roussy
Albums jeunes :		
Série : Clifford	Va chez le médecin	Norman Bridwell
Série : À pas de souris	La citrouille de souris jolie Petit gribouillis a une idée Au lit petit Gribouillis La princesse et le crapaud Qui est passé par ici Un petit gribouillis Qui a pondu cet œuf	Sylvie Roberge
Série : Savais-tu	Les raies Les chacals	Alain Bergeron
Série : Capitaine Stactic	L'étrange Miss Flissy (vol.3) Le maître des Zions (vol.4) La bande des trois (vol.5)	Alain Bergeron
Série : Billy Stuart	Dans l'ancre du minotaure (vol.2) La mer aux mille dangers (vol.3) Dans l'œil du cyclope (vol.4)	Alain Bergeron

Aussi disponible à la bibliothèque : **Cassettes vidéo pour enfants et adultes.**

Une naissance, un livre : viens inscrire ton nouveau-né (0 à 12 mois)

N'oublie pas de venir inscrire ton enfant. Il va recevoir gratuitement une trousse *bébé-lecteur*.



PROVINCE DE QUÉBEC

RAPPORT DU MAIRE

À tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-Valère,

À titre de maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir et un plaisir de vous dresser un bilan sommaire pour l'année 2012.

Nous avons débuté l'année avec un fonds de réserve de 232 898,00 \$, en janvier 2012. Le budget prévu pour l'année 2012 était de 1 440 016,00 \$. Après dix (10) mois d'opération, le montant des dépenses est de 1 517 707,69 \$ et le montant des revenus est de 1 302 289,63 \$. Nous prévoyons faire un surplus.

Le rôle triennal d'évaluation en 2012 est à sa première année.

Le coût total de la taxe est de 0,85 \$ du cent dollars d'évaluation et voici sa répartition :

- 0,56 \$ du cent d'évaluation pour la taxe foncière;
- 0,14 \$ du cent d'évaluation pour la sécurité publique;
- 0,09 \$ du cent d'évaluation pour la voirie locale;
- 0,06 \$ du cent d'évaluation pour le règlement d'emprunt.

La rémunération annuelle des membres du Conseil est de 8 451,36 \$ pour le Maire et de 2 817,36 \$ pour chacun des Conseillers.

Suite à l'adoption du schéma de couverture de risque, il était dans l'obligation d'installer des bornes sèches à une certaine distance les unes des autres afin de mieux secourir les propriétés de Saint-Valère. C'est pour cette raison que la municipalité a fait l'installation d'une borne sèche au coin de la route de la Rivière Noire et du rang 8. Nous avons donc maintenant trois bornes soit une au village en face de la caisse, l'autre sur la route 261 (Lac Vert) près du rang 8 et la dernière au rang 8 et route de la Rivière-Noire.

Vu les dispositions de la loi, voici la liste des fournisseurs à qui la municipalité a accordé des contrats de plus de 25 000,00 \$:

MRC Arthabaska (quote-part)	101 176,00 \$
Somavrac (calcium liquide)	28 039,00 \$
Gesterra et SDDA (ordure et récupération)	109 189,00 \$
Ministère du revenu du Québec	42 567,00 \$
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	84 894,00 \$
Carrières P.C.M. (1994) inc.(estimé pierre rang 11)	82 348,00 \$
Excavations Yvon Houle & Fils	53 644,00 \$
Sintra inc (asphalte rangs 11 et Village)	366 738,00 \$
Régie Intermunicipale Sécurité d'incendie Bulstrode (incendie)	68 800,00 \$
La Coop des Bois-Francs	31 971,00 \$
Ville de Victoriaville	71 815,00 \$

La Conseil avait fait une demande pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel pour le parc afin de remplacer l'ancien pavillon des loisirs qui est désuet. Cette bâtisse réunira le Comité des loisirs ainsi que le Comité de l'âge d'or pour permettre de réunir les deux générations. Le nouveau pavillon offrira plus d'espace pour que les membres de l'âge d'or puissent suivre des cours et avoir un endroit de réunion afin de briser l'isolement. Une demande a été déposée au Ministère de l'éducation pour la partie loisirs mais étant donné que les crédits n'ont pas été adoptés avant la fin de la session parlementaire, la demande a été refusée et en ce qui attrait à la demande au MADA, elle n'a pas été retenue. Nous allons solliciter Madame Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, afin de relancer le dossier et obtenir une subvention pour la réalisation du projet.

Nous travaillons toujours dans le but de permettre la construction résidentielle dans le développement qui est inclus dans la zone inondable selon le ministère. Nous avons fait des représentations auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la

Faune et des Parcs ainsi que le Centre Hydrique et nous sommes à la dernière étape, car il nous demande de faire passer le Lidar ce que nous avons fait le 20 juillet et la firme d'ingénieur BPR a eu le mandat pour analyser ses dernières données. Nous attendons le rapport et par la suite nous aurons une rencontre avec le Ministère et le Centre Hydrique.

TRAVAUX VOIRIE 2012 :

La municipalité a réalisé le creusage des fossés, l'excavation et le rechargement du rang Courtois sur une distance de 1 200 mètres et ce grâce à la subvention du député. La municipalité a fait la réparation du rang 11, section du village, à partir du coin du rang 11 et de la route de la Rivière Noire jusqu'en avant de l'ancien presbytère, soit l'excavation et le rechargement et la pose d'un pluvial. Nous en avons profité pour refaire les trottoirs et la pose d'asphalte grâce à la subvention du Transfert aux municipalités d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence. La réparation d'une section devant le dépanneur soit couper l'asphalte et la correction du chemin. Enfin, la pose d'une couche d'asphalte sur une section du rang 11 sur une distance de 560 mètres près dev la route Vigneault.

PRÉVISIONS 2013 :

Le conseil prévoit finir la partie du rang à partir de la route des Épinettes sur 800 mètres en direction de la municipalité de Saint-Albert, soit l'excavation, le creusage des fossés et le rechargement ainsi que le reste du rang 11 soit jusqu'aux limites de Victoriaville correction chemin, l'excavation et l'asphalte selon les crédits disponibles.

La Municipalité travaille toujours sur le dossier d'internet haute vitesse afin de permettre l'installation du service dans le secteur du rang 8, de la route 261 et du rang 7. Nous avons trouvé une solution. Nous regardons la possibilité d'avoir une aide financière du Fonds régional de la ruralité. Nous espérons offrir le service en début 2013.

Je profite de l'occasion pour remercier notre ex-député provincial, Monsieur Claude Bachand, pour l'octroi de deux subventions au montant total chacune de 30 000,00 \$ et 15 000,00 \$ qui ont servi aux travaux de creusage des fossés, excavation et rechargement d'une partie du rang Courtois.

La bibliothèque est toujours en très bonne santé et si vous n'y êtes jamais allé, je vous encourage fortement à vous rendre, car vous serez surpris par le choix et l'accueil de Madame Provencher et ses bénévoles.

De plus, j'aimerais vous remercier de votre collaboration et de votre participation, grâce à quoi nous avons pu organiser le 26 mai dernier une journée pour la redistribution du compost généré par tous les résidents de la municipalité ainsi que la distribution d'arbres d'essences diverses fournis par Grobec. Vos actions sont profitables autant pour l'environnement que pour la collectivité actuelle et future.

Encore cette année, nous avons participé à la Journée Normand Maurice le samedi 13 octobre, ce qui a permis à la population de se défaire de RDD (résidus domestiques dangereux) tout en respectant l'environnement. Merci aux bénévoles qui ont permis, par leur implication, la réussite de cette journée.

Selon le rapport de Gesterra, en 2011, la municipalité de Saint-Valère a envoyé 303 tonnes de déchets à l'enfouissement, ce qui équivaut à une élimination moyenne de **233 kg par habitant**. À titre comparatif, la moyenne québécoise pour les déchets d'origine résidentielle est de **326 kg par habitant** et pour les membres de Gesterra dans la MRC d'Arthabaska de **229 kg par habitant**.

Les citoyens de Saint-Valère ont eu accès sans frais additionnels aux activités offertes par la ville de Victoriaville, en ce qui a trait aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire. Par le biais d'une entente intermunicipale, la municipalité a fait un essai pour l'année 2012 (un montant de 23 460,00 \$) en payant

un montant forfaitaire ce qui permettait de s'inscrire sans avoir des frais de non résident. Dans les prochaines semaines, le conseil évaluera selon l'offre de la ville de Victoriaville la reconduite de cette entente. En ce qui attrait à la Municipalité de Daveluyville, le conseil a maintenu l'entente pour le hockey car les résidents de Saint-Valère n'ont pas le choix selon une entente de la ligne de Hockey de la région.

Il est à noter également que la municipalité possède l'équipement d'entretien des chemins d'hiver et que ledit équipement est toujours en bonne condition pour entreprendre la saison 2012-2013.

La santé financière de notre municipalité est saine mais nous devons demeurer vigilants. Le Conseil n'envisage toujours pas de hausse de taux de taxes pour 2013.

Je siège sur le comité de la ruralité de la MRC d'Arthabaska.

En terminant, j'aimerais adresser quelques remerciements :

D'abord à la population de Saint-Valère pour le support apporté tout au long de cette année qui s'achève.

Aux membres du Conseil municipal qui voient à ce que l'administration soit bien faite et que les attentes des citoyennes et citoyens soient entendues et comprises. Soyez assurés, qu'encore cette année, nous verrons à l'avancement et au bon fonctionnement de notre

municipalité. C'est le but premier de nos fonctions et notre travail sera toujours fait en ce sens.

Au directeur général, à l'inspecteur municipal ainsi qu'aux membres du personnel qui sont très dévoués et qui nous permettent d'assurer les services que la population est en droit de recevoir.

Aux membres des différents comités qui travaillent bénévolement et sans compter leur temps afin d'offrir aux citoyens des activités enrichissantes et de grande qualité. Merci de votre dévouement, votre implication et votre collaboration.

Donné à Saint-Valère, ce 5^e jour du mois de novembre 2012.

Le maire,
Louis Hébert



550, BOUL. JUTRAS EST - C.P. 305
VICTORIAVILLE - QC - G6P 6S9
Tél. : (819) 752-4589 - Fax : (819) 752-3093
Courriel : obf@oxygenebf.com

NOUVEAU

SALON DE COIFFURE

- Prix compétitif
- Carte de fidélité disponible
- Salle d'attente confortable et paisible

Mercredi au vendredi 9 h à 20 h

Samedi 8 h à 13 h

Bienvenue à tous

Coiffure R.G.



20 ans
d'expérience

Sur rendez-vous

Mercredi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 8 h à 13 h

86, Rte 161, St-Valère

819 357-0157



LA VOIX DES FEMMES

Bonjour à chacune

À la dernière activité AFÉAS le 18 octobre dernier, nous avons élaboré le programme de l'année et les activités à venir, en plus de faire une crème-beauté maison. En novembre, la rencontre se fera en collaboration avec le mouvement des Femmes Chrétiennes, qui étudient sensiblement les mêmes dossiers que l'AFÉAS. Nous nous poserons la question : C'est quoi une Famille ? Y a-t-il plusieurs catégories de familles ? Que faut-il pour la garder vivante ? Venez discuter avec nous de cet intéressant sujet toujours à la mode.

Dates à retenir :

Jeudi 15 novembre 2012 : rencontre afeas au complexe municipal à 13 h 30

Lundi 3 décembre : invitation aux membres afeas à la réunion du conseil municipal nous ferons une courte présentation de l'Opération Tendre la main pour contrer la violence sous toutes ses formes et qui se veut un rappel de la tuerie de 14 jeunes femmes qui a eu lieu à l'école polytechnique de Montréal. Cette année nous ajoutons le volet « contre l'intimidation ».

Truc-maison**Sirop décongestionnant et expectorant**

- 4 c. à table de glycérine
- 4 c. à table de cognac ou brandy
- 4 c. à table de jus de citron frais
- 4 c. à table de miel

Préparation : Chauffez jusqu'au point d'ébullition, ne pas bouillir. Conservez dans un contenant de verre à la température de la pièce.

À bientôt, *Gisèle M. Hébert*

PUITS, POMPES ET TRAITEMENT D'EAU

NORT EAU

**SERVICE
7 JOURS**

Alain Allard, propriétaire

43, rue Eddy, Victoriaville G6T 0C4

819 758-5188 • F. 819 758-8828

www.norteau.ca • alainallard@norteau.ca



F.A.D.O.Q. de Saint-Valère

Dîner des Fêtes

Réservez votre dimanche
2 décembre 2012, vers 11 h 30,
pour venir dîner et fraterniser,
afin de fêter Noël.

Comme d'habitude,
il y aura de la danse
en après-midi et des prix
de présence seront remis.

Bienvenue à toutes et à tous!

Fête de Noël

Bonjour à tous,
Un simple rappel pour la fête

QUAND : dimanche le 9 décembre 2012

HEURE : 13 h 30

LIEU : salle du complexe municipal

La tradition se poursuit !! Les loisirs invitent
les familles ayant des enfants, à venir fêter l'arrivée
du Père Noël avec nous. Fidèle à nos habitudes,
tous les enfants **inscrits**
(malheureusement les inscriptions sont déjà terminées),
recevront gratuitement un cadeau.

Manon Babin



Épicerie - Boucherie

Claude & Jean Lacharité

CHEZ NOUS LE BON GOÛT
D'AUTREFOIS EXISTE !



MARCHÉ
BONICHOIX

Jean & Claude Lacharité

1227, Principale, St-Albert
(Québec) J0A 1E0

Téléphone : 819.353.3050 Télécopieur : 819.353.3069

Vous êtes invités par Fafard et Frères Ltée

28 novembre 2012 - 20 h 00 à 21 h 30

Pour mieux connaître notre entreprise après plus de 70 ans d'existence

SUJETS

- Historique de Fafard
- Notre entreprise au sein du monde des tourbières
- Utilisation de la matière première
- Opérations
- Notre engagement envers l'environnement et la collectivité en conformité avec notre
- Certification Veriflora



ENDROIT

Salle Municipale

2 rue du Parc

Saint-Valère

**Besoin
d'aide
pour vos rénos?**



GAUDREAU

Soyez bien préparé!
**Louez nos conteneurs
4,6 et 8 vg³**

*Vous gagnerez du temps et
économiserez des frais de transport.
Formats 10 à 40 vg³ aussi disponibles.*



PANIER de NOËL

UN PANIER DE NOËL APORTE JOIE ET RÉCONFORT

Déjà le mois de novembre arrivé. LE COMITÉ DE NOËL DU PARTAGE de Saint-Valère, vous invite à contribuer avec nous afin de combler des besoins essentiels et d'apporter un peu de douceur et de chaleur aux familles démunies.

Nous comptons sur votre générosité habituelle pour aider les moins favorisés.

PARTAGER, S'AIDER LES UNS LES AUTRES,
C'EST UNE FAÇON DE RENDRE GRÂCE POUR LES BIENS QUE NOUS AVONS REÇUS.

Des paniers seront placés du 1^{er} novembre au 18 décembre 2012
pour des denrées non périssable aux endroits suivants :

Caisse Populaire, Bibliothèque Municipale, École Cœur Immaculé et à l'église.

N.B. Ceux et celles qui jugent à propos qu'un panier de Noël répondrait à un besoin.

Veillez nous faire parvenir votre demande entre le 30 novembre et le 14 décembre 2012
en téléphonant aux numéros suivant :

Lise Blanchette 819 353-1928
Fabrique Saint-Valère 819 353-2214
Denise Cantin 819 353-2411

Soyez généreux pour les moins choyés
de notre paroisse.

Merci de votre générosité

Le Comité de Noël du Partage
Lise Blanchette, présidente



*une pelouse qui a
de la vie !*

Tél. : 819 353-2700
Télec. : 819 353-2704

GAZONNIÈRE
Vigneault

Michel Vigneault
Cell. : 819 552-2701

Martin Vigneault
Cell. : 819 552-2700

181 rang 12, St-Valère
Québec G0P 1M0

Salon Fem-Hom

1483 rg 11, St-Valère

Coiffure pour elle et lui

Du mardi au samedi
avec ou sans rendez-vous

(819) 353-1912

Prof. : Lucie Guilbeault



BAZAR

HEURES D'OUVERTURE DU BAZAR POUR DÉCEMBRE 2012

Endroit : Sous-sol de la sacristie

Le bazar sera ouvert les samedi 1^{er} et 8 décembre 2012, de 9 h 30 à 12 h 30
les dimanches 2, 9 et 16 déc. Après la messe de 9 h 00.

Nous acceptons les dons de toutes sortes (sauf les meubles et gros objets)
qui ne vous servent plus mais qui pourraient utiles à d'autres.

Vous pouvez apporter vos articles aux heures
d'ouverture du bazar ou contacter le secrétariat de la
fabrique au 819 353-2214. Le secrétariat est ouvert les
lundis et mercredis de 9 h 00 à 11 h 30 et le jeudi après
la messe de 9 h 00.

Merci de tout cœur. Les argents amassés vont au service
pastoral et de l'église.

Lucie Germain, marguillère

Info : 819 353-1758




Courtois inc.

319, BLV. GAMACHE, VICTORIAVILLE G6P 3T1
T 819 604-4477 F 819 604-4480
WWW.CLIMATISATIONCONFORT.CA



PERCOL-ACTION

9239-6704 Québec inc.

Plans et devis pour installations septiques
Analyses de sols et essais de percolation

Yan Therrien, T.P.
Technologue professionnel
Hydrogéologie et géoenvironnement

325, rang 1
Saint-Louis-de-Blandford
Québec, G0Z 1B0

Tel.: 819-234-6951
Cell.: 819-350-0676
ytherrien@percolaction.com

www.percolaction.com

M.F.C. Saint-Valère

UNE FAMILLE COMME TANT D'AUTRES

En poursuivant la réflexion sur la famille, je vous suggère un exercice.

Essayons de trouver ce qui ne va pas dans cette famille. Elle se compose de trois enfants de 5, 12, et 15 ans. Le père travaille 40 heures par semaine à l'extérieur de sa ville. Lui et sa femme aiment pratiquer la danse, de plus

il est président d'un club social. C'est un homme très sportif. La mère est infirmière et travaille sur appel. Elle suit des cours de peinture. Elle occupe un poste dans le conseil d'administration d'un club social. Elle donne du temps aux personnes âgées.

Ces parents sont dépassés par leur situation. Ils aimeraient garder leur _____ comme s'ils avaient 20 ans. Ils ont très peu d'activités familiales. Pourtant les familles qui sont en harmonie aiment passer du _____ ensemble. Faire des activités familiales est une source importante de rapprochement. Faisons avec eux un survol des manquements. D'après vous, quelles sont leurs principales _____ ? Existe-t-il de la _____ entre les membres de cette famille? Ont-ils perdu les vraies _____ qu'ils avaient reçues de leurs parents? Dans cette famille, il n'y a pas _____. La _____ et l' _____ sont presque inexistantes. Pourtant ils ont été élevés dans le _____. Ils devraient assurer une _____ plus constante avec leurs enfants. Nous pouvons constater qu'il y a une paresse _____ et _____. C'est comme s'ils avaient _____ leur _____.

Mots pour compléter :

Liberté	temps	responsabilité	collaboration	présence	valeurs	préoccupations
abandonné	autorité	discipline	spirituelle	humaine	respect	harmonisation

Semaine nationale du M.F.C. 12 au 18 novembre 2012

L'un des objectifs de cette semaine n'est-il pas la visibilité du Mouvement? Pour que toutes les femmes sachent que le MFC leur est accessible, qu'il est d'un intérêt profitable et incalculable pour toutes.

Avec amitié, *Rolande Fleurant*

RÉPONSES

Ces parents sont dépassés par leur situation. Ils aimeraient garder leur **liberté** comme s'ils avaient 20 ans. Ils ont très peu d'activités familiales. Pourtant les familles qui sont en harmonie aiment passer du **temps** ensemble. Faire des activités familiales est une source importante de rapprochement. Faisons avec eux un survol des manquements. D'après vous, quelles sont leurs principales **préoccupations**? Existe-t-il de la **collaboration** entre les membres de cette famille? Ont-ils perdu les vraies **valeurs** qu'ils avaient reçues de leurs parents? Dans cette famille, il n'y a pas **d'harmonisation**. La **discipline** et l'**autorité** sont presque inexistantes. Pourtant ils ont été élevés dans le **respect**. Ils devraient assurer une **présence** plus constante avec leurs enfants. Nous pouvons constater qu'il a une paresse **spirituelle** et **humaine**. C'est comme s'ils avaient **abandonné** leur **responsabilité**.



Service de la sécurité publique
Poste de pompiers Fernand-Giguère
175, boulevard des Bois-Francis Sud
Victoriaville (Québec) G6P 4S5

Téléphone : 819 752-5535
Télécopieur : 819 752-3266



Victoriaville

Afin d'éviter les alarmes non fondées

Connaissez-vous
le fonctionnement
de votre système
d'alarme ?



La Division sécurité incendie vous rappelle que plus de la moitié des utilisateurs de systèmes d'alarme ne maîtrise pas leur fonctionnement.

Nous avons même constaté que certains citoyens ne savent même pas s'ils sont raccordés ou non à un central de surveillance.

Il est capital de comprendre le fonctionnement de votre système d'alarme et ceci inclut le processus de neutralisation en cas de déclenchement d'une alarme non fondée.

Selon les statistiques, plus de la moitié des utilisateurs de systèmes d'alarmes ne connaissent pas le fonctionnement et les dispositifs de sécurité (incendie ou intrusion) y étant raccordés ou ne s'en souviennent plus.

**Savez-vous
neutraliser
votre système
d'alarme ?**

FUMÉE-INCIDENT

**DÉTECTION PAR VOTRE
SYSTÈME D'ALARME**

**ENVOI DES DONNÉES
(LE SYSTÈME D'ALARME
MONOPOLISE LA LIGNE
TÉLÉPHONIQUE)**

**RÉCEPTION DES DONNÉES
PAR LE CENTRAL DE
TÉLÉSURVEILLANCE**

**TRANSFERT DE L'ADRESSE
ET DU TYPE D'APPEL AU 9-1-1**

**TRANSFERT DES APPELS
PAR LE 9-1-1 AUX SERVICES
D'URGENCE (POMPIERS-
POLICIERS-AMBULANCIERS)**



Quelle protection est couverte par le système d'alarme (*incendie, intrusion, ou les deux*) ?

À quels endroits sont situés les équipements de détection (avertisseurs et détecteurs) ?

Quel est le fonctionnement du clavier d'alarme ?

Est-ce que le système d'alarme est raccordé à un central de télésurveillance ?



Au même titre que les avertisseurs à piles, les détecteurs d'incendie reliés à un système d'alarme ont une durée de vie maximale de 10 ans.

40 % des appels sont des alarmes non fondées.

Le temps consacré à ces appels non fondés implique des coûts d'opération pour la ville et a un impact sur le temps d'intervention d'une réelle situation d'urgence pour laquelle des vies pourraient être en danger.

Les détecteurs peuvent s'enclencher s'il y a trop d'humidité (douche, canicule, etc.) ou de poussière en suspension et, bien sûr, de la fumée de cuisson.

Pour éviter des problèmes, la Division sécurité incendie recommande un entretien minimal à tous les 24 mois dans le secteur résidentiel et à tous les 12 mois dans les secteurs commercial et industriel.

NE JAMAIS ANNULER L'ALARME

- ✓ sans avoir vérifié l'incident
- ✓ si vous êtes absent

Un des problèmes importants est attribué au système d'alarme qui monopolise complètement la ligne téléphonique du bâtiment afin de transmettre le signal au central de télésurveillance.

VOICI QUELQUES MOYENS À ÉTUDIER :

- ✓ Utiliser le numéro d'urgence du central de télésurveillance programmé sur votre cellulaire.
- ✓ Programmer le système d'alarme avec un délai maximal de 30 secondes pour la transmission de l'alerte (la compagnie d'assurance-habitation doit accepter ce délai).
- ✓ Mettre à jour les personnes à contacter inscrites au central de télésurveillance.
- ✓ Vérifier annuellement les piles en cas d'une panne électrique.



Nous SOMMES

la force financière régionale.



Desjardins
Caisse des Bois-Francs

Téléphone : 819 758-9421 www.desjardins.com/caissedesboisfrancs